

SAFER SEX



PROTÈGE TA VIE

www.bee-secure.lu/safersex



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



Funded by the
European Union



Les règles du « SAFER SEX » : la meilleure protection contre les infections sexuellement transmissibles ! (IST)

Les infections sexuellement transmissibles ont augmenté **signifiquement ces dernières années** : Deux tiers des personnes concernées sont infectées avant leur 25e anniversaire, lors de rapports sexuels non protégés.

A côté du HIV/Sida, on dénombre plus de 20 maladies sexuellement transmissibles différentes. Les plus connues sont la syphilis, la gonorrhée, les infections à la chlamydie, les mycoplasmes, l'herpès génital. Ces maladies ne produisent pas seulement des symptômes désagréables, comme démangeaisons et écoule-

ments génitaux, elles peuvent également engendrer des complications graves, telles qu'une stérilité ou un cancer.

Souvent, ces maladies ne provoquent que peu ou pas de symptômes, c'est pourquoi elles restent fréquemment non diagnostiquées et non traitées. Ainsi, nous pouvons transmettre leurs agents pathogènes à d'autres personnes, sans même le savoir.



Le respect des règles du « safer-sex » consiste à éviter que ses propres liquides corporels (sperme, sécrétions vaginales, sang) ne pénètrent dans le corps du partenaire, et qu'inversement, les liquides corporels du partenaire ne pénètrent dans son propre corps. C'est pourquoi il est essentiel d'utiliser systématiquement le préservatif lors de contacts sexuels avec un partenaire dont le statut sérologique n'est pas connu.

Le préservatif : son utilisation protège !

Les préservatifs réduisent non seulement le risque des infections sexuellement transmissibles, ils protègent également d'une grossesse non désirée.

Mode d'emploi :



1



2



3



4



5

- 1 Ouvre l'emballage avec précaution.
- 2 Pince le réservoir du préservatif pour en chasser l'air.
Le bord de déroulement du préservatif doit pointer vers l'extérieur.
- 3 Place le préservatif sur le pénis en érection avant le contact avec les parties génitales, la bouche ou l'anus du partenaire.
Déroule le préservatif vers le bas sur toute la longueur du pénis, en le tenant en haut avec l'autre main. Si tu utilises un lubrifiant, choisis une émulsion à base d'eau ou de silicone.
Surtout, n'utilise pas de matières grasses, comme de la vaseline, du nivea, du beurre, de l'huile, qui pourraient endommager le préservatif.

- 4 Après éjaculation, retire le pénis toujours en érection, en retenant le préservatif à la base du pénis.
- 5 Ensuite, enlève le préservatif et jette-le dans une poubelle, après l'avoir noué.

Le « check de sécurité » : le test HIV

Chaque année, environ 60 personnes au Luxembourg sont infectées par le virus HIV. Souvent, l'infection au HIV/Sida n'est découverte que bien des années après le moment de l'infection.

Un test précoce permet de débiter le traitement le plus tôt possible et réduit le risque de contamination d'autres personnes.

Pense à faire un test si tu as vécu une situation à risque (p.ex. sexe anal ou génital non protégé ; sexe oral, lors duquel du sperme ou du sang des règles ont pénétré dans ta bouche), ou si tu es dans une relation stable avec un (une) partenaire non infecté(e), et que vous désirez renoncer au préservatif dorénavant.

Lors du test HIV, on recherche des anticorps dans le sang, qui se sont formés au cours des semaines qui ont suivi l'infection. Un résultat sûr et fiable est obtenu 12 semaines après la situation à risque.

Le test gratuit et, si souhaité, anonyme, peut être effectué aux endroits suivants, sans rendez-vous, ni prescription médicale :

Centre Hospitalier (CHL)

Service national des maladies infectieuses - Unité de soins (U20, 2e étage ; 24h/24h ; 7j/7j)
4, rue Barblé L-2120 Luxembourg
Tel. 44 11-83 49 ou 44 11 27 30

www.chl.lu

Laboratoire National de Santé

Lu-Ve : 7h30 – 16h
2, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg

www.ins.lu

En cas d'urgence : la PEP

Après une situation à risque (p.ex. : sexe non protégé avec un/une partenaire HIV-positif, déchirure du préservatif), il est possible de suivre un traitement d'urgence de prophylaxie post-exposition (PEP).

Ce traitement a pour but d'éviter de devenir séropositif.

Dans le cadre de ce traitement il faut prendre des médicaments chaque jour, à heures régulières, pendant douze semaines.

Un test HIV sera effectué deux fois : au début du traitement et douze semaines après la situation à risque.

La PEP est un traitement réservé aux situations d'urgence exceptionnelles ; il permet de réduire le risque d'une infection, mais n'offre pas une garantie à 100%.

Après une situation à risque, il est important de se rendre immédiatement, et pas plus tard qu'endéans les 72 heures suivant l'évènement, au Centre Hospitalier de Luxembourg. (voir l'adresse ci-dessous).

Plus d'informations :

Ministère de la Santé

Direction de la Santé
Villa Louvigny- Allee Marconi
L-2120 Luxembourg
Tel. 24 78 55 60

www.sante.lu

Aidsberodung Croix-Rouge

94, bd. Général Patton
L-2316 Luxembourg
Tel. 27 55 45 60

www.aids.lu

